



# Traiter la paie

**Formation professionnelle continue | RS 5369 Sans niveaux spécifiques en Occitanie**

Enregistrée au Répertoire Spécifique le 17/03/2021



Certification de Compétences en Entreprise (CCE) - Maîtrisez les bases de la préparation, de l'établissement et de l'enregistrement comptable de la paie. Cette formation vous fournit les compétences clés pour gérer la paie avec efficacité, conformité et précision financière.

## TARIF

**Formation + certification : 3300€ nets**

Effectif min. de démarrage : Sous réserve d'inscrits suffisants

## DURÉE ET RYTHME

7 jours

## LIEUX

### Inter-entreprise

Albi, Cahors, Castres, Foix / Saint-Paul-de-Jarrat, Mazamet, Mende, Nîmes – Marguerittes, Perpignan, Tarbes

### Intra-entreprise

Possibilité avec tous les Purple Campus d'Occitanie (sur devis)

## MODALITÉS D'ACCÈS

7 jours au plus tard avant le début de la formation sous réserve d'acceptation de financement

## PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

### Public cible

Toute personne exerçant ou ayant exercé une mission de traitement de la paie et souhaitant faire certifier ses compétences.

### Pré-requis et niveau d'entrée

- Des échanges préalables permettront d'expliquer le dispositif, de valider le projet du participant et de construire son parcours de formation.
- Le CCE est accessible à toute personne pouvant démontrer qu'elle exerce ou a exercé une mission effective au cours des 5 dernières années en lien avec le référentiel concerné.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Préparation de la paie et des déclarations sociales et fiscales
- Traitement, enregistrement et contrôle de la paie
- Traitement, enregistrement et contrôle des déclarations sociales et fiscales

## MODALITÉS VALIDATION & ÉVALUATIONS

### Validation

- En début de formation : test de positionnement ou entretien de diagnostic

### Evaluations

- En fin de formation : Evaluation des acquis de la formation, délivrance attestation de fin de formation et ou certificat de réalisation.
- Enquête de satisfaction à chaud et à froid

# 94%

des clients recommandent les formations en Gestion – Comptabilité de Purple Campus

# 100%

de réussite à l'examen

## LANGUE D'ENSEIGNEMENT

Français

## ÉQUIPES & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

### Formateurs experts

des domaines et qualifiés par Purple Campus dans le cadre de sa démarche Qualité

### Pédagogie active et multimodale,

analyse de cas concrets, mise en situation, travail personnalisé en entreprise...

### Salles de formation équipées pour

une pédagogie active – plateaux techniques, Environnement Numérique de Travail (ENT), logiciels métiers

## CO-TRAITANCE

Non

## ACCESSIBILITÉ

Toutes les formations dispensées par Purple Campus se déroulent dans des conditions qui répondent aux exigences réglementaires et légales pour l'accueil des personnes en situation de handicap.

Délais d'accès : durée d'instruction du dossier

## PARTENAIRES



## PROGRAMME

### 1. Traitement des variables de paie et constitution du salaire brut

- Règlementation générale et comparatif Légal/Conventionnel
- Définition de la mensualisation
- Définition et calcul des éléments accessoires du brut : Heures supplémentaires, heures complémentaires, Avantages en nature, primes et indemnités soumises, absences (diverses, maladie, maternité, accident de travail)

### 2. Etablissement des cotisations sociales

- Calcul du plafond de la sécurité sociale et des tranches de rémunérations : méthode de la régularisation progressive mensuelle
- Analyse des cotisations URSSAF : point de vigilance sur les lignes de cotisations dites « sensibles »
- Analyse des cotisations Retraite complémentaire obligatoire et de retraite supplémentaire facultative
- Analyse des cotisations Prévoyances complémentaires : Prévoyance lourde, Frais de santé,...
- Calcul du net imposable

### 3. Traitement des éléments constitutif du salaire net

- Définition des frais professionnels, des titres-restaurants
- Calcul de la saisie sur salaire
- Définition des primes et indemnités non soumises
- Distinction acompte et avance
- Calcul du prélèvement à la source

### 4. Contrôle du bulletin

- Réintégration des excédents fiscaux et sociaux
- Pointage des bases et taux

### Modalités d'évaluation & validation – suite

- L'obtention d'un CCE s'effectue par une épreuve écrite (étude de cas de 2h basée sur le référentiel de la compétence visée) ou par une présentation orale devant un jury à partir d'un portefeuille de preuves (7h) issu de son expérience professionnelle (1h).
- Instance de certification : CCI France
- Obtention du certificat : avoir validé 80% de l'ensemble des compétences du référentiel concerné. Si le candidat a validé 80% des compétences moins 1 compétence, il pourra, dans un délai maximum de 12 mois, présenter une preuve traçable (lors de la pratique en entreprise) d'une des compétences non validées. S'il a validé au moins 60% des compétences, il pourra dans un délai maximum de 12 mois, pour obtenir le CCE présenter à nouveau l'évaluation de son choix (étude de cas ou portefeuille de preuves).
- Pas de certification partielle et validité à vie

Répertoire spécifique de la formation :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5369/>

PURPLE



PLUS D'INFORMATIONS & CONTACTS  
[WWW.PURPLE-CAMPUS.COM](http://WWW.PURPLE-CAMPUS.COM)

